



## Département de Sécurité Industrielle et Environnement

### FICHE DE VŒUX

(Accès au master pour les étudiants titulaire du diplôme de licence (Arrêté N°363 du 09 juin 2014))

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au : Mercredi 20 septembre 2017**

La demande pour postuler à une inscription en master se fait selon les conditions requises pour l'inscription.

Je soussigne le candidat(e):

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Ayant obtenu une licence :

Domaine : .....

Filière : .....

Spécialité : .....

Mon choix d'inscription en spécialité pour la poursuite des études en master **une fois ma candidature retenue** est résumé dans le tableau suivant et par ordre de préférence.

Ordre du Choix	Département	Spécialités
	<b>Sécurité Industrielle et Environnement</b>	Sécurité –Prévention-Intervention
	(Mettre un numéro de 1 à 2)	Sécurité industrielle et environnement

#### **Dossier à fournir avec cette fiche de vœux:**

- Une lettre de motivation.
- Une copie de l'attestation de réussite au baccalauréat.
- Une copie du diplôme ouvrant droit à une inscription au master.
- Une copie des relevés de notes du cursus universitaire suivi.
- **Pour les salariés** : Autorisation de l'employeur.
- **Uniquement pour les étudiants venant d'un autre établissement** : l'annexe du diplôme pour les diplômes du système LMD.
- **Uniquement pour les étudiants venant d'un autre établissement** : une attestation faisant état de la situation disciplinaire du candidat.

**Tous dossier incomplet ne sera pas traité par la commission.**

Le dépôt des dossiers se fait uniquement au niveau du service de la scolarité de l'institut et ce à compter **du 02 juillet 2017 au 20 septembre 2017.** L'étude des dossiers se fera selon l'arrêté N°363 du 09 juin 2014 et selon les articles 6, 7 et 8.

**Les résultats seront affichés au niveau de l'institut le jeudi 21 septembre 2017.**

Les nouveaux diplômés du système LMD n'ayant cumulé aucun retard sont prioritaires pour l'inscription en master (article 7).

**Le dépôt d'un dossier n'entraîne pas une inscription en master.**

➤ **Date de dépôt du dossier du candidat** : .....

➤ **Signature du candidat** : .....

#### **Décision de la commission d'orientation**

L'étudiant(e) est admis à s'inscrire en master : Oui  Non

Affichage des résultats le **jeudi 21 septembre 2017** et les inscriptions **du 24 septembre au 4 octobre 2017**